

RÔLES DU CITOYEN DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION DANS UNE VILLE APPRENANTE

SPACE

HUITIÈME CONFÉRENCE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION ET DU DIALOGUE INTERCULTUREL, DU 24 AU 25 OCTOBRE 2018,
KAUNAS, LITUANIE.

SESSION PARALLÈLE 2C « UNIR LES POUVOIRS : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS CLÉS DANS L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À
L'INFORMATION (DÉCIDEURS, ÉDUCATEURS, ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, UNIVERSITAIRES) »

PAR **FECWA EMMANUEL**, CHEF DU SERVICE TECHNIQUE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

POINT FOCAL VILLE APPRENANTE DE LA **COMMUNE DE MAYO-BALÉO**, CAMEROUN.

Email: emmanuelgetabay@gmail.com Tél et what'sApp: +237 673 11 54 80

« Une ville apprenante est une ville qui mobilise efficacement ses ressources dans tous les secteurs en vue (...) d'étendre l'usage des techniques modernes d'apprentissage ».*

Les techniques modernes d'apprentissages sont justement étroitement liées à **la recherche, la lecture, l'écriture, les interactions, le jeu et la création**. Toutes choses qui nous conduisent à user de différents types de médias pour s'instruire et pour créer.

*Document d'orientation du réseau mondial de la ville apprenante, UIL/2015/ME/H/5 Rev.

Dans une ville apprenante, l'acteur clé est le **citoyen** car, il est à la fois enseignant, élu local, policier, travailleur social etc., Bref, il exerce une fonction utile voire nécessaire à la société où il agit.

Quelle que soit sa fonction dans la ville apprenante où il habite, le citoyen joue le rôle clé de l'individu par qui l'information transite, et est utilisée afin de promouvoir davantage l'apprentissage.

Quels sont les rôles du citoyen dans la mise en œuvre des actions de l'éducation aux médias et à l'information dans une ville apprenante ?

Pour essayer de répondre à cette question, nous allons utiliser le **Pacte MIL CLICKS** qui encourage à la réflexion critique et au clic intelligent.

Pacte MIL CLICKS*

Réflexion critique et clic intelligent

Je suis un MIL CLICKER, je m'engage à **VÉRIFIER (REVIEW)** avant de cliquer, publier, et partager :

Rights (droits) : Je reconnais être un **citoyen**** du monde doté de droits et d'un pouvoir d'agir en ligne et hors ligne. Je suis conscient(e) que mes publications en ligne peuvent entraîner des conséquences aussi bien directes qu'indirectes à l'égard de ma personne, ou des droits d'autrui. Il est capital d'avoir un esprit critique avant de publier et de partager. Même si je commets une erreur, je tâcherai d'agir dans le respect de l'éthique pour la corriger.

Education (éducation) / Economy (économie) : Je reconnais que je fais partie d'un village et d'une économie planétaires. Je suis convaincu(e) que mon **éducation** implique l'acquisition de compétences en matière de médias et d'information. Ainsi, mon autonomisation, conditionnée par la quête de l'information, des compétences dans le domaine des médias et des technologies, pourra contribuer à établir la paix et la **durabilité** dans mon pays, ma région et le monde.

Voice (Voix) : Je m'engage à faire entendre ma voix et à partager mon savoir-faire en tant qu'éducateur en matière d'éducation aux médias et à l'information. Je plaiderai pour la **créativité** et l'expression personnelle, et m'engagerai à entretenir des conversations positives axées sur le développement dans les forums en ligne et hors ligne.

Intercultural dialogue (Dialogue interculturel) : Je suis sensible aux diverses opinions culturelles et religieuses, ainsi qu'à toutes les croyances, y compris celles qui ne correspondent pas forcément aux miennes. Je respecte nos différences. Je tenterai de comprendre la vision des autres, malgré nos différends. Je considère MIL comme un outil pour conforter mes droits et ceux des autres à prendre des décisions réfléchies avant de participer au **dialogue interculturel**, tout en prenant en considération la pluralité des cultures. En tant qu'individu éduqué aux médias et à l'information, je m'engagerai à mener un dialogue sans haine.

Ethics (Ethique) : Je ne partagerai pas une information si je sais qu'elle est fautive. Je m'engage à respecter la vie privée des autres, leurs droits en ligne (y compris leurs droits intellectuels), et à émettre des jugements fondés sur l'éthique lors de la publication d'un contenu. A chaque fois que je partagerai des contenus publiés par d'autres internautes, je mentionnerai les références et faciliterai ainsi aux lecteurs l'accès à la source de mon commentaire avec la possibilité de commenter en retour.

Wise clicking for women and men (Clic intelligent de femmes et d'hommes) : Je reconnais que le paysage de l'information, des médias, de la communication et de la technologie concerne les femmes et les hommes sur un pied d'égalité. Je suis conscient(e) que MIL est un outil pour la promotion de l'égalité du genre. Je m'engage à faire usage de mes compétences MIL, après les avoir acquises, afin de garantir et promouvoir les mêmes droits pour les deux sexes, tous âges confondus – tant que j'en ai la capacité et la possibilité. Je m'engage à mettre en œuvre mes **connaissances en éducation aux médias et à l'information**, mes compétences et mes attitudes lors de l'évaluation de l'information en ligne ou hors ligne, et à les partager davantage avec mes amis et ma famille.

* Éducation aux médias et à l'information : Réflexion critique, Créativité, Éducation, Interculturel, Citoyenneté, Connaissance et Durabilité (MIL CLICKS)

** Le mot "citoyens" fait référence ici à des individus désignés par des métaphores de citoyenneté.



Le principal mot dans ce pacte est « **REVIEW** » qui est utilisé comme acronyme pour faire ressortir les mots « **Right, Education, Voice, Intercultural, Ethic, Wise** » traduit respectivement en « Droit, Education, Voix, Dialogue interculturel, Ethique et Clic intelligent »

Nous utilisons sa traduction française « **VERIFIER** » pour montrer que les rôles du citoyen dans une ville apprenante sont de :

- créer une **Vision** ;
- promouvoir l'**Education** ;
- **Réglementer** les activités y relatives ;
- **Inform**er toutes les parties prenantes ;
- **Former** ;
- créer un espace **Interculturel** ;
- veiller à l'**Ethique** dans le processus de formation et
- mener une **Réflexion** critique pour améliorer sans cesse toute la démarche.

À la fin on aboutit au pacte du « **DES CITES EDUQUEES AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION** » (pacte MIL CLICKS Learning Cities) grâce au rôle fondamental du citoyen.

Rôle 1: définir la Vision

6

L'acteur clé de la ville apprenante définit une vision ou participe à sa définition, il se fixe un ensemble d'objectifs. Le sens que nous donnons à la vision ici est cette manière de voir, de concevoir, de comprendre quelque chose qu'on souhaite réalisé dans le futur. C'est l'ensemble des objectifs fixés, des buts qu'on souhaite atteindre.

La vision en matière d'éducation aux médias et à l'information dans une cité apprenante, **c'est d'atteindre le cap où le citoyen est pleinement conscient de son rôle dans la diffusion de la bonne information, des avantages qui y sont reliés pour le développement et des dangers de la manipulation médiatique.**

Rôle 2 : procéder à des actions d'Education

7

Faire comprendre l'importance de la vision sus mentionnée dans une ville apprenante, passe par des actions d'éducation et de sensibilisation de masse. Les personnes de tout âges sont ainsi touchées par cette action pour apporter un changement optimal et durable.

L'éducation aux médias et à l'information est alors inscrit dans tous les programmes éducatifs et dans les actions de sensibilisation des communautés locales.

Rôle 3 : se doter d'une **Règlementation** 8

Lorsqu'on s'est fixé une vision et qu'on a commencé à sensibiliser sur une question d'intérêt général, il convient de se doter des règles contraignantes pour parvenir aux objectifs escomptés.

La cité apprenante à travers ses organes délibérants, réglemente le cadre de diffusion de l'information pour protéger les libertés publiques et individuelles.

Rôle 4 : Informer

9

La diffusion d'une nouvelle réglementation participe à la transparence et à la continuation des actions d'éducation.

Le rôle de la diffusion des renseignements utiles sur l'éducation aux médias et à l'information revient non seulement aux citoyens qui occupent les postes de décideurs politiques et d'éducateurs mais aussi à tout autre citoyen de la cité. Car à travers les facilités qu'accordent les réseaux sociaux, ils sont tous acteurs de la chaîne de création et de transmission de l'information.

Rôle 5 : Former les différents acteurs du processus de diffusion de l'information sur les bonnes pratiques et sur les évolutions constantes des techniques de transmission des informations dans la ville.

Rôle 6 : créer un espace
Interculturel fait de dialogue,
de compréhension et de
tolérance mutuelle

Rôle 7 : veiller à l'**Ethique** et au respect de la déontologie dans le processus de diffusion de l'information

**Rôle 8 : Réfléchir en
permanence sur les moyen
d'améliorer le processus
d'éducation aux médias et à
l'information**

PACTE DES CITÉS ÉDUQUÉES AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

La cité de _____ s'engage à « **VÉRIFIER** », c'est-à-dire à mettre en œuvre le PACTE DES CITÉS ÉDUQUÉES AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION à travers les points clés suivants :

VISION : L'élaboration d'une vision en matière d'éducation aux médias et à l'information, et l'intégration de cette vision dans la politique générale de la ville.

Éducation : L'inclusion de la vision dans le système éducatif de la ville.

Réglementation : L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique contraignante en matière d'éducation aux médias et à l'information pour tous les secteurs concernés.

Information : Procéder à la large diffusion de la vision et de toute autre mesure prise dans le cadre de l'apprentissage et de l'éducation aux médias et à l'information à travers tous les supports de communication.

Formation : Mettre sur pied un cadre d'apprentissage aux médias et à l'information et développer à travers les réseaux sociaux des groupes d'apprentissages et de diffusion d'informations convenablement traitées et soucieuses du développement de la ville.

INTER-Culturalité : A travers le souci de mettre en place une solide culture du vivre ensemble, bâtir un espace médiatique pluriculturel, tolérant et résilient aux conflits.

Éthique : Veillez à ce que toutes les actions des acteurs clés de la ville soient marquées du sceau de l'éthique, du respect de la probité morale et de la culture de la paix dans la diffusion des informations.

Réflexion : Constamment mener des réflexions pour mieux faire face aux changements et mutations du monde en cours. Car la réflexion constante engendrera l'intelligence nécessaire à la préservation des valeurs morales fondamentales dans le cadre de l'éducation aux médias et la diffusion de l'information au sein et au-delà de la ville.

Le nouveau pacte:
**DES CITES EDUQUEES
AUX MEDIAS ET A
L'INFORMATION**

Merci de votre
bien aimable
attention.